

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***26075868***

ile,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

08 JUIN 2026DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0508 512 107****Nom**(en entier) : **Assovet**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 184, Boîte 1, 7090 Braine-le-Comte****Objet de l'acte : Démission - Pouvoirs**

Extrait des décisions par écrit des actionnaires du 08 / 05 / 2026 :

1. Prise de connaissance de la démission d'un administrateur

Les actionnaires prennent acte de la démission en qualité d'administrateur de :

-Monsieur Peter De Wolf, domicilié à 7830 Silly, Rue Beauregard 2.

La démission prend effet à compter du 31 mars 2026.

2. Décharge

Pour autant que de besoin, les actionnaires accordent décharge provisoire à Monsieur Peter De Wolf, en sa qualité d'administrateur, pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de sa démission.

3. Pouvoirs

L'assemblée donne instruction et mandat à l'organe d'administration pour l'exécution de ces décisions. L'organe d'administration désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin de signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 6041 Charleroi, Chaussée de Courcelles 113:

1/ Cindy Torino

2/ Louise Collin

3/ Gabrielle Declerc

Mandataire,

Gabrielle Declerc

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge